



Centre Communal d'Action Sociale

**NOMBRE de MEMBRES**

Afférents à la Commission Administrative

En exercice

Ont pris part à la Délibération

11

11

Procuration

Date de la convocation

1er Avril 2025

Date d'affichage

Envoyé en préfecture le 18/04/2025

Reçu en préfecture le 18/04/2025

Publié le

ID : 059-265900373-20250414-1C\_14\_04\_2025-BF

**S2LO**

**Extrait du registre des délibérations  
de la Commission Administrative du  
CCAS D'Avesnes-les-Aubert**

L'an deux mille vingt-cinq, le quatorze avril à dix-huit heures, la Commission Administrative du Centre Communal d'Action Sociale d'Avesnes les Aubert s'est réunie dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Laurent MAILLARD, Président, à la suite de la convocation qui lui a été faite le 1er avril 2025.

**ÉTAIENT PRÉSENTS :** MMmes et MM. Laurent MAILLARD, Président, Carole PORTIER, Vice-Présidente, Dominique GERNEZ, Jean-Baptiste HERBIN, Elodie PETIT, Christiane SORREAUX, Françoise CANONNE, Anne-Marie CAILLAUX, Isabelle LIBERT, Nathalie PAYEN Membres.

**ÉTAIT ABSENTE EXCUSÉE :** Mme Claudine MOREAU.

**AVAIT DONNÉ PROCURATION :** Mme Claudine MOREAU à Mme Carole PORTIER.

**Secrétaire de séance :** Monsieur Jean-Baptiste HERBIN.



**OBJET :** 1- APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024.

**Exposé de Monsieur le Président :**

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT) et notamment l'article L2222-3 ;

Vu le rapport de présentation du Compte Financier Unique pour l'année 2024 ;

Vu le Compte Financier Unique 2024 du CCAS d'Avesnes-Les-Aubert ;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents ;

D'autre part, l'article 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales précise que, dans la séance où le Compte Financier Unique est débattu, la Commission Administrative élit son Président, et que le Président du CCAS doit se retirer au moment du vote.

Les réalisations de l'exercice s'établissent par section comme suit :

- Section de fonctionnement (hors affectation)
- Dépenses : 93 536,67 €,
- Recettes : 110 520,40 €.

Compte tenu des résultats antérieurs et des restes à réaliser, le Compte Financier Unique 2024 présente les résultats définitifs suivants :

- **Section de fonctionnement :** + 25 091,45 €
- **Section d'investissement :** + 582,31 €.

## DECISION

Après en avoir délibéré,  
La Commission Administrative,

DÉCIDE à l'unanimité :  
(10 voix pour (9+1 procuration), le président du CCAS ne prenant pas part au vote).

- De nommer Carole PORTIER Comme Présidente
- D'approuver le Compte Financier Unique 2024.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Acte rendu exécutoire :

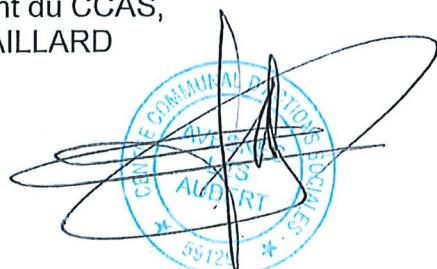
- Après transmission en Sous-Préfecture le :
- Et publication en date du :

Pour expédition conforme,

Le secrétaire de séance,  
Jean-Baptiste HERBIN

Le Président du CCAS,  
Laurent MAILLARD

*Salin JB*



V – ARRETE ET SIGNATURES	
ARRÈTE ET SIGNATURES	V
ARRÈTE ET SIGNATURES	A

Date d'édition : 15/01/2025

Comptable(s)

Mme SANDRINE BASQUIN

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations :

AMRAOUI Wassila (1038509219-0), Inspecteur des Finances Publiques

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.  
BASQUIN Sandrine (1018368653-0), Inspecteur divisionnaire FIP hors classe

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte a été voté le par l'organe délibérant.

Ayant exercé au cours de la gestion

du 01/01/2024

au 15/01/2025

A DRFIP DE NORD-PAS-DE-CALAIS ... , le 20/01/2025

A CAUDRY , le 21/01/2025

A Avesnes-les-Aubert

le 14/01/2025

de Secrétaire de Secrétair

de la Résidence  
d'anciens résistant

Envoyé en préfecture le 18/04/2025

Reçu en préfecture le 18/04/2025

Publié le

ID : 059-265900373-20250414-1C\_14\_04\_2025-BF

SLOW



Centre Communal d'Action Sociale

Envoyé en préfecture le 22/04/2025

Reçu en préfecture le 22/04/2025

Publié le

ID : 059-265900373-20250414-2B\_14\_04\_2025-BF

**SLOW**

## Extrait du registre des délibérations de la Commission Administrative du CCAS D'Avesnes-les-Aubert

### NOMBRE de MEMBRES

Afférents à la  
Commission  
Administrative

En exercice

Ont pris part  
à la Délibération

11

11

10+1  
procuration

Date de la convocation

Date d'affichage

1er Avril 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le quatorze avril à dix-huit heures, la Commission Administrative du Centre Communal d'Action Sociale d'Avesnes les Aubert s'est réunie dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Laurent MAILLARD, Président, à la suite de la convocation qui lui a été faite le 1er avril 2025.

**ÉTAIENT PRÉSENTS** : MMmes et MM. Laurent MAILLARD, Président, Carole PORTIER, Vice-Présidente, Dominique GERNEZ, Jean-Baptiste HERBIN, Elodie PETIT, Christiane SORREAU, Françoise CANONNE, Anne-Marie CAILLAUX, Isabelle LIBERT, Nathalie PAYEN Membres.

**ÉTAIT ABSENTE EXCUSÉE** : Mme Claudine MOREAU.

**AVAIT DONNÉ PROCURATION** : Mme Claudine MOREAU à Mme Carole PORTIER.

**Secrétaire de séance** : Monsieur Jean-Baptiste HERBIN.



**OBJET** : 2- AFFECTATION DES RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2024.

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de membres présents : 10

Suffrages exprimés : 11 (10+1 procuration)

### VOTE :

- POUR : 11
- ABSTENTIONS : 0
- CONTRE : 0

**Exposé de Monsieur le Président :**

Il est fait part à la Commission Administrative, qu'en vertu de l'instruction M 57, le CCAS doit délibérer sur les résultats définitifs du Compte Financier Unique de l'exercice écoulé.

Il est proposé comme suit, l'affectation définitive des résultats du Compte Financier Unique 2024

**1) DETERMINATION DU RESULTAT D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE 2024**

Total des Charges :	0,00	Total des Produits :	0,00
---------------------	------	----------------------	------

Résultat :	0,00	Résultat Antérieur :	582,31
------------	------	----------------------	--------

Résultat Comptable Cumulé :	582,31
-----------------------------	--------

Dépenses engagées non mandatées :	0,00
-----------------------------------	------

Recettes justifiées non réalisées :	0,00
-------------------------------------	------

Résultat Budgétaire :	582,31
-----------------------	--------

**2) DETERMINATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2024**

Total des Dépenses :	93 536,67	Total des Recettes :	110 520,40
----------------------	-----------	----------------------	------------

Résultat :	16 983,73	Résultat Antérieur :	8 107,72
------------	-----------	----------------------	----------

**3) AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2024**

Résultat de l'année :	16 983,73
-----------------------	-----------

Résultat Antérieur :	8 107,72
----------------------	----------

Virement Investissement :	0,00
---------------------------	------

Résultat à affecter :	25 091,45
-----------------------	-----------

**4) AFFECTATION PAR ORDRE DE PRIORITE**

Couverture du déficit d'investissement compte 1068

0,00

Autofinancement complémentaire compte 1068

0,00

Report à nouveau compte 002

25 091,45

Total affecté à la ligne 001

582,31

Il est demandé à la Commission Administrative de se prononcer sur cette affectation qui sera reprise lors du Budget Primitif 2025.

#### **LA COMMISSION ADMINISTRATIVE DU CCAS**

Après en avoir pris connaissance,

**ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ (11 voix POUR),**

L'affectation définitive des résultats du Compte Financier Unique 2024 telle que présentée.

Fait et Délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Pour Copie Conforme

**Le secrétaire de séance,  
Jean-Baptiste HERBIN**



**Le Président,  
Laurent MAILLARD**





Centre Communal d'Action Sociale

**NOMBRE de MEMBRES**

Afférents à la  
Commission  
Administrative

En exercice

Ont pris part  
à la Délibération

*JL*

*JL*

*10+1  
Procuration*

Date de la convocation

*1er Avril 2025*

Date d'affichage

Envoyé en préfecture le 17/04/2025

Reçu en préfecture le 17/04/2025

Publié le

ID : 059-265900373-20250414-3\_14\_04\_2025-BF

**S2LO**

**Extrait du registre des délibérations  
de la Commission Administrative du  
CCAS D'Avesnes-les-Aubert**

L'an deux mille vingt-cinq, le quatorze avril à dix-huit heures, la Commission Administrative du Centre Communal d'Action Sociale d'Avesnes les Aubert s'est réunie dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Laurent MAILLARD, Président, à la suite de la convocation qui lui a été faite le 1er avril 2025.

**ÉTAIENT PRÉSENTS** : MMmes et MM. Laurent MAILLARD, Président, Carole PORTIER, Vice-Présidente, Dominique GERNEZ, Jean-Baptiste HERBIN, Elodie PETIT, Christiane SORREAU, Françoise CANONNE, Anne-Marie CAILLAUX, Isabelle LIBERT, Nathalie PAYEN Membres.

**ÉTAIT ABSENTE EXCUSÉE** : Mme Claudine MOREAU.

**AVAIT DONNÉ PROCURATION** : Mme Claudine MOREAU à Mme Carole PORTIER.

**Secrétaire de séance** : Monsieur Jean-Baptiste HERBIN.



**OBJET** : 3- BUDGET PRIMITIF 2025

**VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025**

Le Conseil d'Administration, réuni sous la présidence de Monsieur Laurent MAILLARD, Président

Vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2025 :

Acte rendu exécutoire après  
dépôt en Préfecture le

*avril 2024*

Et publication du  
*avril 2024*

**Investissement**

Dépenses : 582,31

Recettes : 582,31

**Fonctionnement**

Dépenses : 136 216,45

Recettes : 136 216,45

Envoyé en préfecture le 17/04/2025

Reçu en préfecture le 17/04/2025

Publié le

ID : 059-265900373-20250414-3\_14\_04\_2025-BF

*S2LO*

*Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.*

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à AVESNES-LES-AUBERT

Le secrétaire de séance,  
Jean-Baptiste HERBIN

*jean-baptiste herbin*

Le Président du CCAS,  
Laurent MAILLARD

  
*[Handwritten signature of Laurent Maillard, a man with glasses, written over the stamp]*

## V - ARRETE ET SIGNATURES

## ARRETE ET SIGNATURES

Envoyé en préfecture le 17/04/2025

Reçu en préfecture le 17/04/2025

Publié le

ID : 059-265900373-20250414-3\_14\_04\_2025-BF

SLOW

A

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de membres présents : 10

Nombre de suffrages exprimés : 10 (10 + 1 procuration)

VOTES :

Pour : 10 + 1 procuration

Contre :

Abstentions :

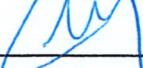
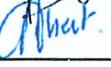
Date de convocation : 01/04/2025

Présenté par le Président (1), Laurent MAILLARD  
A AVESNES-LES-AUBERT, le 14/04/2025

Délibéré par l'assemblée la Commission Administrative(2), réunie en session Ordinaire

A AVESNES-LES-AUBERT, le 14/04/2025

Les membres de l'assemblée délibérante la Commission Administrative (2),(3).

M. HERBIN JEAN-BAPTISTE	
M. MAILLARD LAURENT	
Mme CAILLAUX ANNE-MARIE	
Mme CANONNE FRANÇOISE	
Mme GERNEZ DOMINIQUE	
Mme LIBERT ISABELLE	
Mme MOREAU CLAUDINE donne pouvoir à Mme PORTIER CAROLE	
Mme PAYEN NATHALIE	
Mme PETIT Elodie	
Mme PORTIER CAROLE	
Mme SORREAU CHRISTIANE	

Certifié exécutoire par le Président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A AVESNES-LES-AUBERT, le

14/04/2025

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.